

# La Lettre de l'Observatoire Social de Lyon n°10 - Octobre 2011



## Edito

Qu'est-ce que la précarité ? Intervenant des sciences sociales, l'OSL travaille régulièrement à mieux connaître les situations de précarité, leurs causes et identifier leurs conséquences auprès des personnes concernées. Une approche théorique tend à distinguer la précarité qui se définit comme un processus entraînant une personne vers la privation puis le dénuement, de la pauvreté, s'apparentant à un état de manque « installé ». Les institutions publiques, travailleurs sociaux, acteurs du monde économique, personnes en situation de précarité que nous rencontrons lors de nos diverses études sur le sujet peinent à établir cette distinction : une part des personnes ignore être en précarité et les notions de pauvreté et de précarité sont souvent confondues, dans un contexte marqué par un élargissement des publics et des formes de la précarité.

## L'extension du domaine de la précarité

### UN NOMBRE CROISSANT DE PERSONNES CONCERNÉES

L'extension durable de la précarité s'illustre tout d'abord par le nombre croissant de personnes concernées (voir à ce sujet, par exemple, les études INSEE sur les niveaux de vie). Des catégories de personnes sont rendues très vulnérables : personnes à la retraite et « travailleurs pauvres » que les travailleurs sociaux repèrent, plus nombreux, parmi les bénéficiaires

des épiceries sociales, jeunes qui peinent plus fortement à s'insérer socialement et professionnellement... Les formes de solidarités traditionnelles (familiales ou amicales, notamment par l'hébergement à domicile) s'estompent en raison de la fragilité économique des aidants. Ainsi, le soutien aux enfants s'allongeant dans le temps, des parents peuvent se précariser et dégrader leur parcours résidentiel pour tenter d'équilibrer leur situation économique.

La précarisation de nouvelles personnes est appréhendée par la socio-économie qui permet de mieux cerner son évolution. L'approche écono-

mique (INSEE, ONPES) identifie des indicateurs quantitatifs rendant compte de ces privations. Au-delà de l'élargissement des personnes concernées, l'éventail des formes de la précarité interpelle différentes disciplines et acteurs. Par exemple, la psychiatrie détaille les éléments de la désocialisation, du « syndrome d'auto-exclusion » (Furtos, 2009) qui peut conduire une personne vers la grande précarité. La sociologie de la précarité vient ap-

porter une lecture analytique tentant de comprendre et d'expliquer les différentes étapes de ce processus.

### L'EXTENSION DE LA PRECARITÉ

L'observation de nouvelles formes de précarité tend à étendre cette notion. Par exemple, la dimension sociale de la consommation énergétique, de la mobilité, de l'accès à la culture et aux loisirs définit de nouvelles nécessités de soutien aux personnes fragilisées. La précarité énergétique (voir notre lettre d'information n°1) mobilise désormais les travailleurs sociaux et les pouvoirs publics. Concernant la mobilité, l'OSL inter-

vient régulièrement, à la demande des collectivités locales, sur la tarification sociale (dernièrement sur l'agglomération de Grenoble) dans la volonté d'affiner un dispositif de soutien le plus adapté aux besoins diversifiés des personnes.

Mais la volonté d'une prise en compte globale de la situation des personnes en fragilité économique doit sans cesse s'adapter et intégrer des éléments parfois peu visibles : ainsi, le poids de la dépense des ménages en matière de communication semble de plus en plus important. Les mesures de soutien sont encore faibles et peu diffusées (mise en place d'une offre « triple play » sociale - téléphone, internet, télévision - mobilisant les bailleurs sociaux et les fournisseurs d'accès internet). La mobilisation d'une aide sociale spécifique face à cette difficulté doit encore démontrer son utilité.

## ■ ECOUTER POUR AGIR

Ainsi, rendre plus pertinentes les réponses sociales à la précarité nécessite désormais une implication plus large des acteurs concernés, dont ceux du monde économique. Toutefois, et en premier lieu, la parole des personnes en situation de précarité ne doit pas être oubliée. Celles-ci sont en effet en mesure de définir leurs besoins et leur participation au dispositif de lutte contre la précarité peut permettre de l'adapter, de le personnaliser afin de le rendre plus efficace. Le cadre législatif intègre cette approche par l'utilisateur dans le

domaine des établissements médicaux-sociaux (Loi 2002-2) en créant les conditions d'une participation des usagers à la vie de l'établissement. L'OSL participe régulièrement à la valorisation de la parole des personnes en situation de précarité, notamment en donnant la parole à des personnes sans abri ou en hébergement. Ainsi, dans le cadre de *focus-group*, l'enquête sur l'accès aux soins des personnes sans abri à Marseille avec le Docteur Chantal Mannoni a permis de distinguer des pistes de travail pour une meilleure prise en compte du soin (accès et continuité) auprès de ces personnes.

C'est à partir de l'analyse de la biographie et des trajectoires de chacun que la compréhension des valeurs et des représentations des personnes en situation de précarité s'opère. Cette méthode permet de placer leur parole au cœur de l'enquête puis des dispositifs qui sont mis en place. Des informations sont recherchées d'une part sur les atouts susceptibles de faciliter l'accès aux droits des personnes (santé, logement, emploi...) et, d'autre part, sur les difficultés propres aux parcours - complexes - des personnes précaires. L'écoute active développée dans le cadre de nos études permet de faire émerger l'expression des attentes et des besoins des personnes. Elle s'inscrit dans le cadre d'une approche nouvelle, visant à intégrer la parole des « usagers » dans la conception des politiques publiques.

david.chevallier@observatoire-social.org

## DES NOUVELLES DES ETUDES

### Travaux de l'OSL sur la précarité et l'approche des besoins des personnes en situation de précarité :

- ▶ Etude sur les causes structurelles de la précarité en Drôme, *DDCS Drôme*
- ▶ Etude sur la connaissance et les besoins des personnes sans abri ou mal logées en Franche-Comté, *DRJSCS Franche-Comté*
- ▶ Accompagnement à l'élaboration de réponses aux problèmes d'accès aux soins et de continuité des soins pour les personnes sans-abri à Marseille, *ARS PACA et Ville de Marseille*
- ▶ Etude sur la tarification solidaire, *SMTC de l'agglomération grenobloise*, Autorité organisatrice des transports

### Nouvelles études de l'OSL :

- ▶ Evaluation du processus de relogement ou de non relogement des ménages ayant reçu une réponse positive de la part des commissions de médiation suite à leur demande de logement dans le cadre de la procédure prévue par la loi DALO, *Mission droit au logement du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement*. En partenariat avec Enov Research.
- ▶ Mission d'assistance à l'élaboration d'une politique prospective « senior », *Grand Lyon Habitat*. Etude menée en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

L'équipe de l'OSL : David CHEVALLIER (directeur), Virginie BONNAL, Stéphanie PERRET, Josselin BERNEDE, Annabelle BERTHAUD, Christian HARZO (sociologue consultant associé)

OSL • 29 rue du Plat - 69002 Lyon • Tel. 04 78 38 52 00 — Fax 04 78 38 52 02 • osl@observatoire-social.org  
www.observatoire-social.org